



Libreville, le 14 Janvier 2021

Mesdames & Messieurs
- les Présidents Directeurs Généraux
- les Directeurs Généraux des sociétés d'assurances et de réassurance

N/Réf: PDT/BE/FANAF/C.E.A./2021/015

OBJET : Organisation 45^{ème} Assemblée Générale FANAF

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de l'organisation de la quarante cinquième (45^{ème}) Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF) en 2021, le marché sénégalais a demandé un report de la traditionnelle date de tenue de l'Assemblée Générale de notre Organisation commune aux mois de Juin ou de Juillet 2021, en fonction de l'évolution de la pandémie de la COVID-19.

Cette demande de report est parfaitement justifiée. Cependant, pour une question de bonne gouvernance, notre Fédération se doit de tenir son **Assemblée Générale Ordinaire** annuelle au cours du premier trimestre de l'exercice pour faire un point sur les activités du Bureau et l'adoption de son budget. Fort de ce qui précède, le Bureau Exécutif a retenu d'organiser cet événement annuel en deux phases.

La première phase, prévue sur la dernière semaine de février ou au plus tard dans la première semaine de mars 2021, **en mode virtuel**, sera consacrée à la tenue de l'**Assemblée Générale Ordinaire** annuelle qui examinera les points ci-après :

1. Bilan des activités au cours l'exercice 2020 ;
2. Présentation du plan d'actions triennal du nouveau Bureau Exécutif ;
3. Présentation et validation des comptes de l'exercice 2020 ;
4. Adoption du Projet de Budget de l'exercice 2021 ;
5. Adoption des résolutions.

Une convocation précisant l'ordre du jour et la date, conformément aux dispositions statutaires, vous sera adressée très prochainement.

Pourront prendre part à cette visioconférence les dirigeants des sociétés à jour de leurs cotisations.

Quant à la deuxième phase, sauf cas de force majeure, en lien avec la pandémie de la COVID 19, nous prévoyons qu'elle se déroule **en présentiel**. La date et le lieu seront précisés ultérieurement au regard de l'évolution de la pandémie. C'est au cours de cette phase que nous aborderons les volets scientifiques qui étaient généralement associés à la tenue de notre Assemblée Générale Ordinaire statutaire.

Au vu de tout ce qui précède, le Bureau Exécutif demande votre compréhension et votre indulgence pour les changements opérés. Les contraintes liées à la Pandémie, toujours présente, recommandent une attitude prudente, responsable et innovatrice. Nous comptons sur votre participation effective concernant les deux phases ci-dessus évoquées.

Le Bureau Exécutif saisit cette occasion pour vous souhaiter une merveilleuse Année 2021 sur tous les plans.

Veuillez agréer, **Mesdames et Messieurs**, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur César EKOMIE AFENE

